



M.A BESANÇON EXCÈS DE SALIVATION

Le 21 Avril 2020

Ce Lundi 20 Avril 2020 à 17h20, lors de la distribution du repas au quartier disciplinaire, une personne détenue a craché sur le premier surveillant et le surveillant de service. Intolérant à la frustration, ce partisan de la salivation excessive et du crachat n'a pas supporté **sa pénurie de tabac**.

Fort heureusement, les deux personnels portaient un masque chirurgical, cependant le premier surveillant a été atteint au visage et le surveillant sur la joue gauche et au niveau du bras. Nos deux collègues se sont rendus à l'hôpital pour y suivre le protocole d'exposition des fluides.

Après le Centre de Détention d'Orléans-Saran, après la Centrale de Saint-Maur, c'est aux personnels de la Maison d'Arrêt de Besançon de devoir faire face à ce phénomène de mode qui est le crachat sur personne dépositaire de l'autorité publique.

En cette période épidémique de covid 19, Ils nous semblent essentiel de rappeler que ce virus se transmet par les voies respiratoires et par les postillons (sécrétions projetées). Les yeux, le nez, et la bouche sont donc les principales voies d'entrée du virus dans l'organisme. Si les masques chirurgicaux nous protègent le nez et la bouche, l'UISP Force Ouvrière de Dijon s'interroge sur la protection oculaire des agents.

L'UISP Force Ouvrière de Dijon souhaite un prompt rétablissement à nos deux camarades.

L'UISP Force Ouvrière de Dijon se met à leur disposition pour toutes les démarches qu'ils souhaiteraient entreprendre.

L'UISP Force Ouvrière de Dijon tient à saluer particulièrement la réactivité des personnels et l'accompagnement de la direction de l'établissement.

Pour l'UISP FO DIJON
STOLL Frédéric
THABUSSOT Stéphane
LAURENT Sébastien